

GRATUIT

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT OFFERT AUX INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS (ICI)

Le Service de l'environnement de la Ville de Prévost offre aux ICI un service de formation et d'accompagnement GRATUIT, accessible à tous les commerces prévostois.

Notre accompagnement personnalisé vous aide à atteindre vos objectifs, à réduire vos coûts et à diminuer votre empreinte écologique

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Nous soutenons les industries, commerces et institutions (ICI) dans leur transition vers une gestion durable de leurs matières résiduelles.

NOTRE SOUTIEN LOGISTIQUE VISE À :

- Minimiser le gaspillage des ressources ;
- Réduire l'enfouissement ;
- Optimiser le tri des matières recyclables ;
- Valoriser les matières organiques ;
- Diminuer les gaz à effet de serre.

Besoin d'aide pour améliorer votre tri des matières ? LA VILLE DE PRÉVOST VOUS FOURNIT GRATUITEMENT L'ENCADREMENT ET LE MATÉRIEL NÉCESSAIRES, que ce soit pour la cuisine ou votre espace de rangement. Contactez-nous pour en savoir plus.

CONTACTEZ-NOUS

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

collectes@ville.prevost.qc.ca

450 224-8888, poste 6276

2772, boulevard du Curé-Labelle



Groupe de tarification :

Vous donne droit à :

GROUPE 0	160 \$	FRAIS D'ADMINISTRATION matières résiduelles	Un contrat ou des factures de collecte privée doivent être fournis tous les deux ans. La Ville assure toutefois la collecte du bac de récupération et du bac de compost.
GROUPE 1	420 \$	1 bac vert	
GROUPE 2	630 \$	2-3 bacs verts	
GROUPE 3	950 \$	4-6 bacs verts	
GROUPE 4	1 860 \$	1 conteneur 4 à 6 vg.	
GROUPE 5	2 232 \$	1 conteneur 8 à 10 vg.	
GROUPE 6	3 435 \$	1 conteneur + de 10 vg.	ou 1 conteneur et +
GROUPE 7	4 990 \$	Palier spécifique selon les besoins	Défini hors critères. Volumes ou matières spéciaux.

Basé sur le nombre de bacs/conteneurs à ordures. Appliqué sur votre compte de taxes municipales.

Quel est votre palier ?

Vérifier votre palier sur votre compte de taxes via la ligne : Comp. Ordures-Commercial # ...

VOTRE PALIER DE TARIFICATION RÉPOND-IL À VOS BESOINS ACTUELS ?

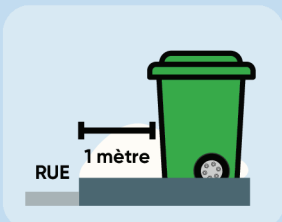
Vous pouvez le modifier à tout moment.

IL SUFFIT DE NOUS APPELER

450 224-8888 poste 6276

POSITIONNEMENT DES BACS EN BORDURE DE RUE

- Placez le bac à une distance d'un mètre de la rue ou du bout du banc de neige.
- Positionnez les roues du bac du côté de la résidence.



ÉCOCENTRE

- 1144, rue Doucet, secteur Terrasse des Pins, est ouvert en période estivale.
- 220, boul. Maisonneuve, écocentre régional de Saint-Jérôme est ouvert à l'année et est accessible aux prévostois(es).

Pour les matières acceptées ainsi que les jours et les heures d'ouverture visitez le site web ecocentresrdn.org ou composez le 450 569-0451.

BACS BRISÉS OU NON RAMASSÉS ?

collectes@ville.prevost.qc.ca

450 224-8888, poste 6276



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

MATIÈRES ACCEPTÉES

Meubles non démontés, réservoirs à eau chaude, toilettes, éviers, baignoires, laveuses, sècheuses, poêles, réfrigérateurs et congélateurs, fournaies, matelas et sommiers, barbecues, meubles d'extérieur, téléviseurs, couvercles de spa.



Les matériaux de construction n'entrent pas dans la catégorie des encombrants.

PILES ET BATTERIES

Les piles et batteries domestiques usagées doivent être déposées dans l'un des contenants de collecte situés chez les principaux commerces de Prévost, tels que les épiceries et les quincailleries, dans les bâtiments municipaux ou à l'écocentre.





JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
30	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

- Déchets
- Encombrants
- Compost
- Récupération
- Journée Grand ménage

Compost : Collecte supplémentaire pour les commerces alimentaires

Encombrants

Déposez vos matières admissibles près de la chaussée le dimanche soir. La collecte sera effectuée une seule fois au cours de la semaine.

GRATUIT

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT OFFERT AUX INDUSTRIES, COMMERCES ET INSTITUTIONS (ICI)

Le Service de l'environnement de la Ville de Prévost offre aux ICI un service de formation et d'accompagnement GRATUIT, accessible à tous les commerces prévostois.

Notre accompagnement personnalisé vous aide à atteindre vos objectifs, à réduire vos coûts et à diminuer votre empreinte écologique

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Nous soutenons les industries, commerces et institutions (ICI) dans leur transition vers une gestion durable de leurs matières résiduelles.

NOTRE SOUTIEN LOGISTIQUE VISE À :

- Minimiser le gaspillage des ressources ;
- Réduire l'enfouissement ;
- Optimiser le tri des matières recyclables ;
- Valoriser les matières organiques ;
- Diminuer les gaz à effet de serre.

Besoin d'aide pour améliorer votre tri des matières ? LA VILLE DE PRÉVOST VOUS FOURNIT GRATUITEMENT L'ENCADREMENT ET LE MATÉRIEL NÉCESSAIRES, que ce soit pour la cuisine ou votre espace de rangement. Contactez-nous pour en savoir plus.

CONTACTEZ-NOUS

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

collectes@ville.prevost.qc.ca

450 224-8888, poste 6276

2772, boulevard du Curé-Labelle



Groupe de tarification :

Vous donne droit à :

GROUPE 0	160 \$	FRAIS D'ADMINISTRATION matières résiduelles	Un contrat ou des factures de collecte privée doivent être fournis tous les deux ans. La Ville assure toutefois la collecte du bac de récupération et du bac de compost.
GROUPE 1	420 \$	1 bac vert	
GROUPE 2	630 \$	2-3 bacs verts	
GROUPE 3	950 \$	4-6 bacs verts	
GROUPE 4	1 860 \$	1 conteneur 4 à 6 vg.	
GROUPE 5	2 232 \$	1 conteneur 8 à 10 vg.	
GROUPE 6	3 435 \$	1 conteneur + de 10 vg.	ou 1 conteneur et +
GROUPE 7	4 990 \$	Palier spécifique selon les besoins	Défini hors critères. Volumes ou matières spéciaux.

Basé sur le nombre de bacs/conteneurs à ordures. Appliqué sur votre compte de taxes municipales.

Quel est votre palier ?

Vérifier votre palier sur votre compte de taxes via la ligne : Comp. Ordures-Commercial # ...

VOTRE PALIER DE TARIFICATION RÉPOND-IL À VOS BESOINS ACTUELS ?

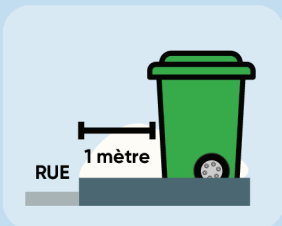
Vous pouvez le modifier à tout moment.

IL SUFFIT DE NOUS APPELER

450 224-8888 poste 6276

POSITIONNEMENT DES BACS EN BORDURE DE RUE

- Placez le bac à une distance d'un mètre de la rue ou du bout du banc de neige.
- Positionnez les roues du bac du côté de la résidence.



ÉCOCENTRE

- 1144, rue Doucet, secteur Terrasse des Pins, est ouvert en période estivale.
- 220, boul. Maisonneuve, écocentre régional de Saint-Jérôme est ouvert à l'année et est accessible aux prévostois(es).

Pour les matières acceptées ainsi que les jours et les heures d'ouverture visitez le site web ecocentresrdn.org ou composez le 450 569-0451.

BACS BRISÉS OU NON RAMASSÉS ?

collectes@ville.prevost.qc.ca

450 224-8888, poste 6276

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

MATIÈRES ACCEPTÉES

Meubles non démontés, réservoirs à eau chaude, toilettes, éviers, baignoires, laveuses, sécheuses, poêles, réfrigérateurs et congélateurs, fournaies, matelas et sommiers, barbecues, meubles d'extérieur, téléviseurs, couvercles de spa.

! Les matériaux de construction n'entrent pas dans la catégorie des encombrants.

PILES ET BATTERIES

Les piles et batteries domestiques usagées doivent être déposées dans l'un des contenants de collecte situés chez les principaux commerces de Prévost, tels que les épiceries et les quincailleries, dans les bâtiments municipaux ou à l'écocentre.





JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
30	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

- Déchets
- Encombrants
- Compost
- Récupération
- Journée Grand ménage

Encombrants

Déposez vos matières admissibles près de la chaussée le dimanche soir. La collecte sera effectuée une seule fois au cours de la semaine.